

Image not found or type unknown



Doutes sur un interrogatoire

Par **pdure_old**, le **17/12/2007 à 22:02**

Bonjour,
J'ai été convoqué à un commissariat pour une affaire de stupéfiants....
Je m'y suis rendu et ai répondu aux questions.
Cependant, j'ai quelques doutes sur la validité de la procédure.
Est-ce normal d'être convoqué par téléphone ?
Est-ce normal qu'aucun document ne m'ait été présenté pour justifier de cette convocation ?
Je me pose beaucoup de question, car au final la seule chose que j'ai signé est ma déposition.....
Merci d'avance pour vos lumières
pdure.